



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lapins

Question écrite n° 80067

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par la filière cunicole. Alors que le prix des matières augmente sensiblement depuis trois ans, les éleveurs de cette filière ont dû également faire face à une offre supérieure à la demande et une rude concurrence de la part des autres pays européens. À la demande des abattoirs, les éleveurs français ont été obligés de baisser leur production sans toutefois toucher de compensation de prix de reprise. Il lui demande donc de bien vouloir préciser les mesures envisagées par le Gouvernement afin de répondre à la crise qui affecte actuellement cette filière.

Texte de la réponse

La filière cunicole subit depuis près de trois ans une crise déclenchée par l'effet conjoint d'un déséquilibre entre l'offre et la demande et de la hausse des prix des aliments consécutifs à la hausse du coût des matières premières. Cette situation a durement affecté le marché. Une enveloppe financière de 1 M a été mobilisée en 2008 par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche pour aider la filière à surmonter la crise. Elle a permis de mettre en place une aide aux entreprises d'abattage pénalisées par la vente de lapins congelés à des prix inférieurs aux prix habituellement constatés et d'aider les organisations de producteurs actives dans le domaine de la commercialisation des lapins. Les éleveurs de lapins ont également pu demander à bénéficier des aides du plan exceptionnel de soutien à l'agriculture française, annoncé par le Président de la République le 27 octobre dernier à Poligny. Ce plan qui avait prévu des prêts bancaires à hauteur de 1,8 MdEUR et un soutien de l'État de 650 MEUR a été renforcé le 6 mars 2010 par la prise en charge de la totalité des prêts bonifiés de trésorerie et de consolidation déposés dans les délais et par une enveloppe supplémentaire de 50 MEUR pour la prise en charge des intérêts bancaires.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80067

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6201

Réponse publiée le : 24 août 2010, page 9261